



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE PRÉCONISATION



Signalétique dans les transports en commun ferrés

La CFPSAA souhaite mettre en avant les bonnes pratiques qui contribuent à faciliter les déplacements des personnes malvoyantes, mais aussi celle des personnes fragilisées, dont les personnes âgées. Ainsi, leur respect bénéficiera à l'ensemble de la population.

I. En gare

1) Panneau du nom de la gare

Grands caractères, excellent contraste (« inverse vidéo » : fond bleu foncé, lettres blanches), panneau rétro éclairé permettant de lire le nom de nuit en extérieur.

2) Informations générales

(état du trafic, direction, gares desservies et quai du prochain départ)

Les personnes malvoyantes ont besoin d'écrans et de panneaux à hauteur d'yeux, en caractères agrandis et avec de bons contrastes, situés dans des endroits relativement peu éclairés (contrairement aux circulations), idéalement sur le parcours de tous les voyageurs, juste avant les valideurs.

3) Signalétique au sol

Une signalétique au sol peut s'avérer très utile aux personnes malvoyantes, notamment en cas de forte affluence, car cela leur évite de chercher l'information ailleurs. Elle doit être simple, immédiatement utile, suffisamment grande et contrastée. Il est très utile de pouvoir savoir, en regardant au sol, si l'on est dans la bonne direction, notamment au niveau des correspondances (première volée d'escalier mécaniques).



LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE PRÉCONISATION



II. Dans les rames

1) Informations générales

(destination, gares desservies, prochaine gare)

Il est utile, notamment pour les personnes malvoyantes, de se réassurer régulièrement sur la direction prise et l'arrêt souhaité. La signalétique utilisée doit être donnée sur des supports suffisamment grands, avec des caractères et des contrastes adaptés.

L'écran peut être situé :

- Au-dessus des sièges, à hauteur d'yeux. Attention à respecter la taille de caractères et à éviter que les néons de la rame se reflètent dans l'écran.
- Au-dessus des portes. Celui-ci à l'avantage de fonctionner en harmonie avec les annonces sonores, élément aujourd'hui indispensable pour l'autonomie des déplacements des personnes malvoyantes.

2) Pour aller plus loin

- [Information voyageur](#)
- [Accessibilité des quais de transport](#)
- [Aménagement des tramways](#)

Thierry JAMMES
Expert accessibilité
MAIL : access@cfpsaa.fr